

RÈGLEMENT – LA ROUE COURT

Article 1 : Organisation

La Roue Court est organisée par l'association Gaubre'Trail en partenariat avec le Festival de La Roue Cool.

L'événement se déroulera le dimanche 3 mai 2026 à La Gaubretière (Vendée).

La Roue Court est un événement sportif, festif et solidaire.

Article 2 : Concept de l'épreuve

- L'épreuve se court en relais par équipes de 4 personnes (18 ans minimum le jour de la course).
- 125 équipes maximum seront acceptées, soit 500 participants.
- Le départ sera donné à 9h00 et la cloche finale retentira à 12h00, soit 3 heures de course.
- Le parcours consiste en une boucle de 2 km.
- L'objectif est de réaliser le plus grand nombre de tours possible dans le temps imparti.
- Tout relayeur prenant le départ de son tour avant 11h59 sera autorisé à terminer son relais.

Article 3 : Le relais et la roue

- Chaque équipe devra transporter une roue servant de témoin pendant toute la durée du relais.
- La roue doit être portée par le relayeur pendant son parcours.
- La roue ne doit jamais toucher le sol sur le parcours.
- La transmission de la roue doit s'effectuer de main à main dans la zone de relais.
- La roue ne doit pas être posée au sol lors de la transmission.
- Chaque équipe devra franchir la ligne d'arrivée avec la même roue que celle utilisée au départ.

Article 4 : Caractéristiques de la roue

- La roue doit avoir un diamètre minimum de 30 cm (équivalent à une roue de vélo enfant).
- Le type de roue est libre.
- La roue ne peut pas être remplacée pendant l'épreuve.

Article 5 : Déguisement

- Le déguisement est obligatoire pour tous les membres de l'équipe.
- L'originalité et la cohérence du déguisement d'équipe seront valorisées.

Article 6 : Le petit plus

Avant de transmettre la roue dans la zone de relais, chaque participant pourra effectuer une roue (figure de gymnastique) ou une roulade avant.

Article 7 : Classements et récompenses

- Classement sportif : les équipes ayant réalisé le plus grand nombre de tours.
- Classement déguisement : les équipes les plus originales et créatives.
- Classement roue / relais : les roues les plus originales ou impressionnantes.

Article 8 : Inscriptions

- Les inscriptions ouvriront le mercredi 18 mars 2026 à 18h00.
- Le tarif est fixé à 100 € par équipe (soit 25 € par participant) + frais d'inscription.
- L'inscription comprend : un dossard par participant, un ravitaillement eau, un 'roue-gaille saucisse' et un ticket pour la grande roue.

Article 9 : Solidarité

Une partie des bénéfices de l'événement sera reversée à l'association T'hand'em (Les Herbiers – Vendée), qui œuvre pour le partage d'activités sportives entre personnes en situation de handicap et valides.

Article 10 : Sécurité

La sécurité du parcours sera assurée par les bénévoles de l'organisation.

Les participants devront respecter les consignes de sécurité et le balisage du parcours.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.

Article 11 : Droit à l'image

Chaque participant autorise l'organisation et ses partenaires à utiliser les images et vidéos prises lors de l'événement sur tout support de communication.

Article 12 : Acceptation du règlement

La participation à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 13 : Annulation

En cas d'annulation de l'événement pour quelque raison que ce soit (conditions météorologiques, décision administrative, force majeure ou tout autre motif), aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Article 0 : dans ce règlement, le mot roue peut aussi s'écrire 'roux'. ■■■■